

**N° D'ORDRE : 2019-009**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 27**Pouvoirs : 02**Excusé : 00**Absents : 00**Qui ont pris part**à la délibération : 29**Date de convocation : 29 Janvier 2019*

SEANCE DU 4 FEVRIER 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – Mme ROURE Simone - Mme DEFAUX Catherine – M. KUHLMANN Jean (arrivé à 18h35, participe à compter du procès-verbal de la séance précédente) - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure (arrivée à 18h40, participe à compter du point n°1) – Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. PAPINIO Raoul - M. COIFFIER Bruno - Mme LEVY Séveryn - M. CORNU François – M. LANFANT Max.

Pouvoirs : M. BLANC Romain à M. BALLESTER Alain – M. LHOMME Bernard à M. VINCENT Gilles, Maire.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

**9- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL  
DE 2EME CLASSE A TEMPS COMPLET**

Monsieur le Maire explique à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux la nécessité de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

- Cadre d'emploi des Adjoint Administratif Territoriaux
- Echelle C2
- IB mini : 351
- IB maxi : 483

Il s'agit de pourvoir au poste vacant de la Direction des Finances – Ressources Humaines et Marchés Publics.

Après avoir donné toutes précisions utiles, il est demandé à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de bien vouloir créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Le conseil délibérant,

- Oui l'exposé du Maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE** d'autoriser la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 5 février 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le  
Maire**

**Gilles VINCENT**